



Luxembourg, le 15 Juin 2017

Madame, Monsieur,

Une entreprise artisanale, surtout du secteur de la construction, qui exécute une prestation de service au-delà des frontières, est confrontée à la thématique du détachement de ses salariés.

La Chambre des Métiers et son Enterprise Europe Network organisent en coopération avec le Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région (CICM) réunissant les douze chambres des métiers de la Grande Région, ainsi que la Présidence luxembourgeoise du Sommet de la Grande Région, et le Comité Economique et Social de la Grande Région (CESGR), tout comme des partenaires régionaux et nationaux, **une série de conférences transfrontalières** expliquant aux chefs d'entreprise les démarches et procédures pratiques à considérer en cas de détachement de salariés sur les marchés français, luxembourgeois, allemands et belges.

L'employeur étranger qui détache des travailleurs salariés en France doit faire une déclaration SIPSI et ce, préalablement à l'occupation de ses travailleurs en France. Une entreprise de construction non située en Allemagne, détachant des travailleurs en Allemagne, doit dans certains cas aborder le thème de la caisse de congés SO-KA-BAU.

Afin de vous informer sur les dispositions ainsi que sur les procédures en place, les organisateurs ont le plaisir de vous inviter à la

Deuxième conférence „Détachement en Grande Région“

FRANCE & ALLEMAGNE

dispositions nouvelles, procédures et formalités

mardi, 4 juillet 2017

Grande salle à la Chambre des Métiers

(2 Circuit de la Foire Internationale à L-1347 Luxembourg-Kirchberg)

Programme

- 14:00** Accueil des participants – Stands d’infos et de conseils
- 14:30** **Allocution de bienvenue**
Tom WIRION, Chambre des Métiers Luxembourg
- 14:35** **Allocution d’introduction**
N.N.
- 14:45** **Le détachement de salariés en France**
Frédéric CARRIÈRE, Chambre de Commerce et d’Industrie Freiburg, Allemagne
- 15:45** **Questions & Réponses**
- 16:00** Pause-café – Stands d’infos et de conseils
- 16:15** **Contrôle sur la base de la loi allemande sur la lutte contre le travail au noir**
Harald SCHEILZ, Generalzolldirektion Finanzkontrolle Schwarzarbeit, Allemagne
Franz KLEIN, Hauptzollamt Saarbrücken, Allemagne
- 17:15** **La Caisse de congés dans le secteur de la construction – SOKA-BAU**
Brigitte ELFNER, SOKA-BAU, Allemagne
Katharina MÜLLER, SOKA-BAU, Allemagne
- 17:45** **Questions & Réponses**
- 18:00** Conclusions & Vin d’honneur – Stands d’infos et de conseils

La conférence se tiendra en langue allemande.

Une **traduction simultanée en français** sera réalisée.

Les entreprises qui souhaitent participer à cette manifestation sont priées de bien vouloir s’inscrire **jusqu’au 30 juin 2017** via le formulaire d’inscription électronique sur www.cdm.lu.

Renseignements complémentaires : Antonella BOCCI, +352 42 67 67 244 ou antonella.bocci@cdm.lu

Tout en vous remerciant d’avance de votre intérêt, nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos sentiments très distingués.

Chambre des Métiers du Luxembourg

Enterprise Europe Network de la Chambre des Métiers du Luxembourg

Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région (CICM)

Plateforme de coopération transfrontalière GREX

en coopération avec

Présidence luxembourgeoise du Sommet de la Grande Région

Comité Economique et Social de la Grande Région (CESGR)